



Le « Cargo Militaire et assimilé » désigne toute cargaison relevant d'une ou plusieurs des catégories suivantes :

- Marchandise spécialement conçue ou modifiée pour un usage militaire ;
- Cargaison figurant sur la « Liste des munitions » ou la « Liste des biens et technologies à double usage » de l'Arrangement de Wassenaar, à la date d'expédition. Cela inclut, mais sans s'y limiter, les armes, les munitions, les cargaisons blindées, les véhicules militaires et l'équipement auxiliaire, l'équipement militaire non légal, les vêtements de protection, l'équipement de police paramilitaire, ainsi que les répliques et les pièces de tout ce qui précède ;
- Marchandises pouvant être soumises à une licence ou à une autorisation d'exportation/importation militaire ou à double usage, y compris à une exception de licence, en vertu des lois et réglementations nationales du pays exportateur ;
- Marchandises de quelque nature que ce soit expédiées par ou pour le compte de et/ou consignées à et/ou destinées en dernier ressort à toute personne ou entité, publique ou privée, qui est directement ou indirectement liée à tout organisme ou agence de défense ou de forces de l'ordre, gouvernemental ou autre ;
- Moyens de production liés à tout ce qui précède, y compris, mais sans s'y limiter, tout matériel et équipement pouvant être utilisé dans la fabrication, l'entretien et/ou la production d'armes, de munitions, de cargaisons blindées, de véhicules militaires et d'équipements auxiliaires, non létaux, équipements militaires, vêtements de protection, équipements de la police paramilitaire, ainsi que leurs répliques.

Conditions spécifiques appliquées aux expéditions « Cargo Militaire et assimilé » sous tout connaissance émis par une marque du groupe CMA CGM :

- Le client doit fournir le tableau d'informations complété pour soumettre une demande de cotation à son contact commercial au sein du réseau d'agences (Les détails doivent être soumis par le contact commercial CMA CGM au service dédié du Siège pour la faisabilité et la tarification) ;
- Les expéditions de « Cargo Militaire et assimilé » doivent être clairement déclarées par écrit au moment de la prise de booking et l'ensemble de la documentation afférente doit être communiquée de manière concomitante ;



- L'acceptation finale du chargement de la cargaison est soumise à l'approbation finale écrite du service dédié au siège
- Tableau d'informations à fournir au stade de la demande de cotation :

Shipper	
Freight Forwarder	
End User Identity	
Civil or Military purpose	
Targeted POL	
Targeted POD	
Requested equipment and expected volumes	20ST / 40ST / 40HC
Commodity Description (attached pictures and/or schemes if any)	
CLASS & UN Code	(if any)
Net Weight Explosive	(if any and if known)
Cargo Value per unit	(does it exceed USD500,000.00 per unit?)
<p>Le transport de Cargo Militaire et assimilé est soumis à l'acceptation préalable du Transporteur par écrit. Le Transporteur se réserve le droit d'annuler à tout moment tout booking concernant du Cargo Militaire et assimilé erronément déclaré, sans aucune responsabilité de quelque nature que ce soit. Il est rappelé au Marchand que toute marchandise mal déclarée peut être arrêtée en transit à tout moment, sans préjudice des droits du Transporteur en vertu des clauses 25 et 26 des conditions générales du Connaissance du Transporteur disponibles sur https://www.cma-cgm.fr/produits-services/guide/bl-clauses</p>	

Le transport de Cargo Militaire et assimilé est soumis à l'acceptation préalable du Transporteur par écrit. Le Transporteur se réserve le droit d'annuler à tout moment tout booking concernant du Cargo Militaire et assimilé erronément déclaré, sans aucune responsabilité de quelque nature que ce soit. Il est rappelé au Marchand que toute marchandise mal déclarée peut être arrêtée en transit à tout moment, sans préjudice des droits du Transporteur en vertu des clauses 25 et 26 des conditions générales du Connaissance du Transporteur disponibles sur : <https://www.cma-cgm.fr/produits-services/guide/bl-clauses>.